REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 25 MARS 2016

L'an deux mil seize le vingt-cinq mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 18/03/2016

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 17
Votants : 19
Absents : 5
dont représentés : 2

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFA Régine ; CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; OTTOMANI Sébastien ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; MARTINETTI Jean-Philippe ; PAOLI Christian ; ROCCHI André ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra.

Etaient absents : GUIDICELLI Sébastien ; VILLARD ANGELI Dominique ; RUGGERI Aline ; SANTONI François ; PIREDDA Albert

Etaient représentés : VILLARD ANGELI Dominique était représentée par PAOLI Christian
RUGGERI Aline était représentée par CHIODI Sandrine
SANTONI François était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

****

N° DEL250316-03

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET PRINCIPAL M14.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31, L 2341-1, L2343-2, R 241-1 à R 241-33,
Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 10 avril 2015, approuvant le budget primitif de l'exercice 2015,
Le Maire quitte la séance et le conseil municipal siège sous la présidence du Premier Adjoint, conformément à l'article L2121-14 du Code des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré, (15 voix pour ; 4 abstentions) le conseil municipal adopte le compte administratif de l'exercice 2015 comme suit :

	FONCTIONNEMENT €	INVESTISSEMENT €
Dépenses	2 753 887.32	1 138 361.18
Recettes	3 214 746.15	1 790 049.14
Résultat de l'exercice		
Excédents	460 858.83	651 687.96
Déficit	0	0
Excédents antérieurs	774 920.13	0
Déficits antérieurs	0	-733 420.36
Résultats de clôture cumulé		
Excédent	1 235 778.96	0
Déficit	0	-81 732.40
Restes à réaliser d'investissement 2015		
Dépenses	0	-429 153.41
Recettes (subventions)	0	326 393.75

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

PRUNELLI DI FIUMORBU (Haute corse) REPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifiée exécutoire par le maire compte tenu de
La transmission en préfecture le
Et de la publication le
A Prunelli-di-Fium'Orbu le